

**Responsable UE**

Wilson Trouve

**Présidente de jury**

Fabienne Pironet

**Secrétaire de jury**

Carine Dujardin

**Contact**

service.etudiants@saint-

luc.be

+32 4 341 81 33

**Bloc 3 • Cycle 1 • Niveau 6 du CFC**

UE donnée en Français • Obligatoire • Second quadrimestre

21 crédits • 420 points • 121 heures

Corequis : 3P200 Atelier de l'option

## Activité.s d'apprentissage

---

**P3150 - Rapport écrit**

4 crédits • 80 points • 1 heures • Trouve Wilson

**P3602 - Peinture atelier (jury)**

17 crédits • 340 points • 120 heures • Trouve Wilson, Pe Olivier

## Acquis d'apprentissage

---

Par le **rapport écrit** qui accompagne le travail artistique de fin d'études, l'étudiant démontre qu'il est capable de :

- Produire un travail écrit structuré en veillant à respecter les règles orthographiques, grammaticales et les divers contraintes (syntaxe, sommaire, bibliographie, mise en forme,...)
- Rédiger un travail de fin d'études en relation avec son travail de jury artistique, en veillant à contextualiser son projet et à expliquer de façon critique sa démarche artistique.
- Démontrer son autonomie au travers de ses rencontres avec son promoteur (organisation, gestion du temps/suivi)

Par le **travail artistique de fin d'études**, l'étudiant démontre qu'il est capable de :

- matérialiser et énoncer devant un jury de professionnels une démarche personnelle au travers de réalisations plastiques diversifiées.
- mettre en espace un corpus de travaux choisis qui reflète sa recherche exploratoire et le travail d'introspection accompli.
- intégrer les codes qui ont cours dans le monde contemporain et l'ancrage dans la tradition dans sa pratique artistique.

## Calcul de la note de l'unité d'enseignement

---

Le travail de fin d'études d'un bachelier se compose d'une production artistique et d'un rapport écrit qui traite d'une thématique en lien avec le projet artistique de fin d'études. La production artistique est évaluée par un jury externe exclusivement.

**La note finale de l'UE "TFE" correspond à la moyenne des résultats obtenus aux différents cours qui composent l'UE, pour autant que la note du jury artistique soit d'au moins 10/20.** Si ce seuil de réussite n'est pas atteint pour le jury artistique, la note de l'UE sera de 0. En cas d'échec, aucune des activités qui composent l'UE "TFE" ne peut être représentée en seconde session.

**Le travail artistique** de fin d'études est évalué par un jury externe, c'est-à-dire un jury majoritairement composé de membres extérieurs à l'ESA. Les enseignants qui ont assuré l'enseignement dans le cours au jury participent à titre consultatif seulement, ils n'évaluent pas les étudiants. Seuls les travaux supervisés de façon régulière par au moins l'un des professeurs d'atelier seront présentés le jour du jury externe.

Le jury artistique représente pour l'étudiant l'opportunité de démontrer et de mettre en valeur ses acquis, sa créativité et son engagement artistique. Il se veut être l'aboutissement de ses 3 années d'études en peinture ou en sculpture.

L'étudiant présente un ou des ensemble(s) cohérents d'œuvres et son installation; aboutissement d'un questionnement autour d'un ou deux axes prédéfinis. Cet ensemble peut-être à caractère pluridisciplinaire et/ou transdisciplinaire.

La production artistique est accompagnée d'un « carnet de bord » ; un ensemble de documents, références, de notes ... Celui-ci témoigne de l'implication, de l'engagement, du cheminement personnel et de la recherche de l'étudiant. Ce dernier a un caractère informatif. Le contenu de ce carnet de bord est laissé à l'appréciation de l'étudiant.

Le format est libre ; numérique ou papier.

Les œuvres présentées devront avoir été supervisées par le corps enseignant lors de leur élaboration.

L'évaluation est centrée sur l'ensemble cohérent d'œuvre(s).

**Le travail écrit de fin d'études** est évalué par le jury d'évaluation du rapport écrit. Il se compose d'un promoteur et d'un lecteur, désigné par le promoteur. La pondération ; chaque note contribue dans les mêmes proportions pour la note finale du rapport écrit.

Un écrit non déposé dans les délais impartis sera sanctionné de la mention non présenté : 0/20

Cet écrit introduit le projet artistique et les intentions de l'étudiant. Il comprend également le regard analytique et/ou poétique de son auteur, fondé sur une réflexion personnelle et/ou référencée. L'étudiant est également invité à y mettre son travail en perspective.

## Compétences

---

Cette unité contribue à notre profil d'enseignement en participant au développement des compétences suivantes:

C1 C2 C3 C4 C5 C6 C7 de notre référentiel interne.

## Objectifs

---

Ils correspondent aux acquis d'apprentissages spécifiques.

## Contenu

---

Remise de **deux** exemplaires papier (ou autre, selon spécificité du projet de l'étudiant) directement au promoteur choisi + pdf (ou à titre exceptionnel autre format - ex: audio, selon le projet de l'étudiant, validé au préalable avec son promoteur) à déposer sur l'intranet, **14 jours calendrier avant le jury externe au plus tard**. Le promoteur se charge de remettre un exemplaire papier au lecteur.

## Méthode d'enseignement et d'apprentissage

---

L'étudiant doit prendre des RDV réguliers avec ses promoteurs afin de progresser dans sa réflexion et ses écrits.

Il devra définir une problématique de recherche sur laquelle son TFE écrit sera axé. Cette problématique (ou thématique) pourra être en lien direct avec sa pratique ou s'inscrire dans un champ plus large, en périphérie de ses recherches artistiques.

Le professeur référent (Wilson Trouvé) s'assure de la coordination et du bon déroulement de la réalisation du TFE écrit. Il fait le lien avec l'administration et supervise l'ensemble des TFE écrits et veille à la progression de ce travail tout au long de l'année jusqu'au jury de fin d'études.

## Bibliographie

---

Individualisée selon chaque étudiant, en fonction des choix de leurs promoteurs.

## Mode d'évaluation pratiqué

---

Le jury d'évaluation du travail écrit se compose du promoteur et du lecteur. La pondération : chaque note contribue dans les mêmes proportions pour la note finale.

L'UE TFE ne peut faire l'objet d'une seconde session. Les deux éléments qui composent cette UE ne sont pas sécables.

En terme de résultat:

- en dessous de 7: insuffisance grave
- de 7 à 8: résultat insuffisant
- 9: résultat faible, sous seuil de la réussite
- de 10 à 11: résultat suffisant

- de 12 à 13: résultat satisfaisant
- de 14 à 15: bon résultat
- de 16 à 17: très bon résultat
- de 18 et au-dessus: excellent résultat.

## Support de cours

---

Support de cours : vous pouvez vérifier si un support de cours est requis pour ce cours sur MyIntranet > mes études > mes cours

### Objectifs

---

En B3, la pédagogie est pleinement consacrée au suivi individualisé des projets artistiques et à la professionnalisation de l'étudiant, afin qu'il puisse élaborer son projet de fin d'études (TFE)

Objectifs:

- Cerner un territoire d'investigation et l'inscrire dans un projet artistique de fin d'étude (travail plastique)
- Elaborer une méthodologie de travail personnelle et cohérente avec le projet artistique
- Définir une problématique en lien avec son travail artistique dans le cadre de l'élaboration du TFE (mémoire de fin d'études)
- Exigence de qualité des réalisations plastiques
- Exigence de la présentation du travail (visuel, oral, écrit)
- Professionnalisation de l'étudiant

### Contenu

---

Selon que l'étudiant souhaite poursuivre en Master ou pas à la suite de ces trois années d'études à l'ESA Saint-Luc, son projet artistique sera analysé, discuté et organisé tout au long de l'année et nous mettrons en oeuvre les outils et moyens nécessaires à sa concrétisation.

Nous établirons une méthodologie de travail qui devra être suivie tout au long de l'année (tenue d'un carnet de bord, archivage des recherches, travail d'écriture, visites d'expositions, bibliographie...) aussi bien dans le cadre du projet artistique de fin d'études que du mémoire (TFE écrit).

Un des objectifs de ce cours est également de préparer les étudiants à la sortie de l'école et à la suite de leur parcours de jeune artiste; il s'agit notamment de leur fournir des informations précises concernant les Master en art, les résidences d'artiste en Belgique ou à l'étranger, les aides à la création et autres prix et concours destinés aux jeunes artistes, et à les aider dans la réalisation de dossiers qui documentent leur parcours (cv, texte et images).

### Méthode d'enseignement et d'apprentissage

---

- Suivi individualisé des projets chaque semaine.
- Accrochages individuels (3 à 4 étudiants présentent leur travail à l'ensemble de la classe, mis en espace, chaque vendredi)
- Propositions de participations à des concours, appels à projets pour des expositions hors-les-murs.
- Visites d'exposition, visionnage de documentaires...

### Bibliographie

---

Références artistiques, littéraires et philosophiques communiquées tout au long de l'année.

## Mode d'évaluation pratiqué

---

- Contrôle continu (présence obligatoire)

\*pendant le confinement, l'évaluation continue se fera à distance via des échanges de mails et rdv hebdomadaires sur Teams

- Suivi individuel du projet artistique et du TFE

- Au Q1, évaluation artistique (jusqu'au jury fin Janvier)

- Au Q2, coaching, préparation du jury de fin d'année, affirmation du projet artistique et réalisation du TFE (forme et contenu)

## Support de cours

---

Support de cours : vous pouvez vérifier si un support de cours est requis pour ce cours sur Myhtranet > mes études > mes cours

## Support de cours

---

Support de cours : vous pouvez vérifier si un support de cours est requis pour ce cours sur MyIntranet > mes études > mes cours